

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composants :  
Le Conseil Municipal : 49

-----  
N°183

En exercice : 49

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Présent : 36

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 SEPTEMBRE 2017

**L'AN deux mille dix sept, le 20 septembre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 13 septembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Mme Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaients présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaients absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Soizig NEDELEC

Madame Maria MERCADER Y PUIG

Monsieur Patrick LE HYARIC

Madame Mériem DERKAOUI

Madame Thérèse MBONDO

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Alice FAGARD

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Monsieur Guillaume SANON

Monsieur Sofienne KARROUMI

Monsieur Benoît LOGRE

Madame Evelyne YONNET

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

---

Secrétaire de séance : Leila TLILI

---

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction des Sports/

**OBJET : Attribution d'une subvention complémentaire à l'Association Aubervilliers Escrime Club (AEC).**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu l'article L 2312-1 ET L2314-2 du code général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget communal,

Vu la convention du 23/03/2017 entre la Commune et l'Association Aubervilliers Escrime Club (AEC),

Vu le partenariat et l'avenant N° 1 à la convention du 23/03/2017 entre la Commune et l'Association Aubervilliers Escrime Club (AEC).

Considérant l'intérêt que la Commune porte à l'impact social et éducatif de l'Association Aubervilliers Escrime Club (AEC).

Adoption à la majorité par 37 pour, 2 contre (Ling LENZI, Damien BIDAL ) , 4 ne prennent pas part au vote( Jean-François MONINO, Daniel GARNIER, Evelyne YONNET , Rachid ZAIRI )

**DELIBERE :**

**APPROUVE :** Le projet de l'avenant N° 1 à la convention du 23/03/2017.

**AUTORISE :** La Maire à signer le projet de l'avenant N° 1 à la convention du 23/03/2017.

**DECIDE:** une subvention complémentaire à l'association Aubervilliers Escrime Club (AEC) de 45 000€.

Service	Article	Fonction	Code action
401	6574	40	AUBESCRI

Reçu en préfecture le : 22/09/17

Publié le : 22/09/17

Certifié exécutoire : 22/09/17

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

